François Jean Escudier

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1779

Né à Pélisanne (Bouches du Rhône) , le 10 octobre 1758

Mort à Toulon (Var) , le 15 Avril 1819

Député à la Convention

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Le Confrère François Jean Escudier

M.M. 613, p. 159, N. 641 =

François Jean Escudier, né au diocèse de Toulon en 1760
reçu le 19 février 1779

M.M. 616, p. 8 N 107 =

Le Confrère François Jean Escudier, Dioc. Toulon
né à 19 ans
fils de Jean Escudier, bourgeois et Cécile Ramet
humanités et philos. à Toulon
entré à Aix le 19 février 1779

Robinet : Dict. de la révolution T. I p. 748 =

Jean François Escudier, juge de paix et législateur
Né à Pélisanne (Bouches du Rhône le 10 octobre 1758
mort à Toulon (Var) le 15 avril 1819
Etait juge de paix à Toulon quand il fut élu le 4 sept. 1792 par le Var membre de la Convention,
siégea à la Montagne et vota pour la mort de Louis XVI
Envoyé en mission dans le Var et les Bouches du Rhône où il montra une certaine énergie à Toulon surtout.
Le 9 thermidor, il contribua à la chute de Robespierre, mais resta fermement Montagnard.
Les modérés le poursuivirent à outrance et le firent décréter d'arrestation et, à la suite des journées de prairial à Toulon, il fut arrêté, puis rendu à la liberté par l'amnistie du 4 brumaire
En 1816, il quitta la France comme régicide et alla s'installer à Tunis, fut autorisé à rentrer en France en 1818, retourna à Toulon et y mourut peu après.